

DEPARTEMENT DE LA LOIRE  
ARRONDISSEMENT DE SAINT ETIENNE  
MAIRIE DE SAINT APPOLINARD - 42520



Nbr membres : 13  
En exercice : 13  
Présents : 7+1 pouvoir  
Votants : 8

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le six du mois de juillet à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Annick FLACHER

**Présents :** FLACHER Annick, BLANC Emilie, NAVEZ Marie-Louise, GIRAUD Jean, DUPINAY Pierre, CANET Véronique, Yves GRANGE

**Excusés :** GERY Jacques, LIMONE Julien, Muriel ROUCHOUSE, BARDY Benoît

**Absents :** CLUZEL Anthony, DEGAND Nathalie

**Pouvoir :** GERY Jacques à FLACHER Annick

**Secrétaire de séance :** GIRAUD Jean

**N° 29 060924** OBJET : VERSEMENT D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « DES RACINES A LA CIME »

Mme le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention formulée par l'Association « Des Racines à la Cime ».

Après en avoir longuement débattu, le conseil municipal décide d'octroyer une aide exceptionnelle de 50.00 € pour l'année 2024.

Les membres du conseil indiquent également qu'il convient de demander à « l'association « Des Racines à la Cime » la liste des adhérents de la commune de Saint Appolinard.

**OUÏ CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **VOTE** une subvention exceptionnelle de 50.00 € à l'association « Des Racines à la Cime »
- **DIT** que cette somme sera réglée sur le budget 2024 compte 65748

**Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus**

Le Secrétaire de séance  
J. GIRAUD



Le Maire  
A. FLACHER